

Cadre réservé à PALM BUS

Date / Agent :

CARTE N°:

Nouvel abonnement

Déjà abonné

Paiement comptant

Paiement par prélèvements

Mougins

Dossier pour le Pass « 14 ans - Gratuit » Année scolaire 2024-2025

Jeunes nés entre le 01/09/2010 et le 31/08/2011 (vérifiez les conditions d'accès au titre)

Pass « 14 ans Gratuit »

Domicilié dans la CACPL

Communes de Cannes, Le Cannet, Mandelieu La Napoule, Mougins, Théoule-sur-Mer

Pour l'année scolaire 2024-2025

Date de naissance du titulaire de la carte comprise entre le 1^{er} septembre 2010 et le 31 août 2011.

NB : le titre de transport 2023/2024 sera valable entre le 1^{er} septembre 2024 et le 31 août 2025, **quelle que soit la date de souscription**

TITULAIRE DE LA CARTE

NOM : Prénom :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) : |_|_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|_|

Adresse :
.....

Commune (cochez la case) :

CANNES (06400)


LE CANNET (06110)

MOUGINS (06250)

CANNES – LA BOCCA (06150)

MANDELIEU – LA NAPOULE (06210)

THEOULE-SUR-MER (06590)

 N° téléphone portable :

Etablissement scolaire fréquenté : Classe :

TUTEUR LEGAL

NOM : Prénom :

 N° de téléphone : Adresse e-mail :

Cadre réservé aux résidents de MOUGINS utilisant les circuits scolaires

**POUR VOTRE INSCRIPTION AUX CIRCUITS SCOLAIRES DE LA REGIE DES TRANSPORTS DE MOUGINS*,
MERCİ DE VOUS INSCRIRE DIRECTEMENT AUPRES DU SERVICE GUICHET UNIQUE DE LA COMMUNE DE
MOUGINS AFİN D'INDIQUER LE CIRCUIT ET L'ARRET EMPRUNTE.**

**circuits A, B, C ou la Chênaie.*

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations relatives aux titres de transport « Palm Bus » figurant sur ce dossier

Date et Signature :

CONDITIONS GENERALES

- Le contrat est souscrit par le représentant légal, en agence commerciale « Palm Bus ».
- Le souscripteur doit remplir et signer le contrat.
- Les conditions générales s'imposent à la fois au souscripteur et au titulaire de la carte.
- Tout changement de coordonnées postales du souscripteur doit être signalé à « Palm Bus ».

1. Pièces à fournir

- **1 photo d'identité récente** (format 3cm x 3cm)
- **1 photocopie** de la carte nationale d'identité de l'abonné (ou autre justificatif d'identité valide)
- **1 photocopie** d'un document attestant du domicile (quittance de loyer, facture d'électricité...)

2. Conditions d'utilisation

- **Le PASS est établi au nom de l'utilisateur et, de ce fait, il est rigoureusement personnel.** En cas de litige sur l'identité du porteur du titre de transport, il pourra être demandé une justification d'identité.
- Voyages illimités sur le réseau « Palm Bus » sur une période de 12 mois maximum (**entre le 1^{er} septembre 2024 et le 31 août 2025**).
- **Le PASS doit être validé à chaque montée** dans les véhicules du réseau, et présenté en cas de contrôle. En cas d'absence de validation, une amende est encourue.

3. Conditions spécifiques

Pass « 14 ans Gratuit »

- **Attention** : Le PASS « 14 ans Gratuit » est valable uniquement sur des périodes fixes (quelle que soit la date de souscription et de première validation sur le réseau).
- **Pour l'année 2024-2025, le Pass « 14 ans – Gratuit » sera valable au maximum du 01/09/2024 au 31/08/2025.**
- Les personnes concernées sont celles dont la **date de naissance est comprise entre le 1^{er} septembre 2010 et le 31 août 2011**, domiciliées sur une des communes de la CACPL (Communes de Cannes, Le Cannet, Mandelieu La Napoule, Mougins, Théoule-sur-Mer).

4. Duplicata

En cas de perte, de vol ou de détérioration du titre de transport, un duplicata du titre peut être demandé en agence « Palm Bus ».

Le nouveau Pass vous sera facturé 9,00 € (correspondant aux frais de dossier). Sa fin de validité sera alors définie conformément à celle du titre remplacé.

Conformément à la réglementation en vigueur, le titulaire de ne peut pas voyager sans titre de transport valide ; pendant la durée de délivrance du duplicata, le titulaire devra s'acquitter de titres de transport, sans possibilité de remboursement de ceux-ci par « Palm Bus ».

5. Dispositions diverses

Les conditions générales sont suivies par le Service Commercial « Palm Bus » - Régie PALM BUS - CS 50 044 - 06414 CANNES CEDEX, auquel toute correspondance doit être adressée.

Une rubrique « contact » est également disponible sur le site www.palmbus.fr

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès, dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 01/04/1980 de la Commission Nationale Informatique et Libertés.